

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est convoqué en séance publique, le Lundi 08 juillet 2024, à 18h00 à la salle des fêtes.

À Allenjoie, le 02/07/2024  
Le Maire, Jean FRIED



**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 13/05/2024
- Proposition d'échange de terrains entre Mr MULLER et la commune
- Cession de terrain GAEC COTTET
- Réfection de voirie après travaux sur réseaux d'assainissement
- Questions diverses
  - Accord de principe pour la vente d'un délaissé de voirie rue des Roches
- Informations diverses

---

**PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 08 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 08 juillet, à 18h00 le conseil municipal d'ALLENJOIE s'est réuni à la salle des fêtes de la commune, après convocation légale, sous la présidence de M. FRIED Jean.

**Présents** : Jean FRIED, Gino PELLEGRINI, Daniel BOEGLI, Jean-Michel GROSCLAUDE, Maud WANHAM-PECHEUX, Jean-Louis REBICHON, Magali FERCIOT, Jacqueline GIGON, Corinne MOUGEY

**Procurations** : Pascal BANDI-MARCHAND donne procuration à Jean-Louis REBICHON

**Absents excusés** : Mourad ASSAL, Anaïs ABRAMATIC, Pascal BANDI-MARCHAND, Laetitia JOLY

**Absents non excusés** :

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents et représentés : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 13/05/2024
- Proposition d'échange de terrains entre Mr MULLER et la commune
- Cession de terrain GAEC COTTET
- Réfection de voirie après travaux sur réseaux d'assainissement

Réunion du conseil municipal du 08 juillet 2024

- Questions diverses
  - Accord de principe pour la vente d'un délaissé de voirie rue des Roches
- Informations diverses

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame FERCIOT Magali pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **2. Approbation du procès-verbal du 08 avril 2024**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024 a été adressé à chaque conseiller. Il est soumis à l'adoption du Conseil.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2024.

### **3. Délibération N° 2024-015 : Echange de terrains sans compensation financière entre la commune et Mr MULLER Bernard**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que Mr MULLER Bernard souhaite échanger la parcelle ZB42, propriété de la Commune, avec la parcelle A7, propriété de Mr MULLER Bernard.

La parcelle cadastré ZB42 se situe en zone A, représente une superficie de 300 m<sup>2</sup>.

La parcelle cadastré A7 se situe en zone Nf, représente une superficie de 871 m<sup>2</sup>.

Les frais d'actes, seront partagés entre la commune et Mr MULLER Bernard.

Aucune compensation financière ne sera versée à Mr MULLER Bernard.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la proposition et habilite le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document s'y rattachant.

**VOTES :        POUR : 7        CONTRE : 0        ABSENTION : 3**

<p><b>Délibération</b> <b>Transmise en préfecture le :</b> 11/07/2024 <b>Publiée sur papier le :</b> 11/07/2024</p>
---

### **4. Délibération N° 2024-016 : Cession de terrain à GAEC COTTET**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le GAEC COTTET souhaite acquérir une parcelle, propriété de la Commune, jouxtant leur tènement.

Le terrain concerné, situé en zone A, cadastré ZE27, représente une superficie de 1720 m<sup>2</sup>.

Il est proposé de céder ce terrain dans les conditions citées ci-dessus, soit pour un montant global de 1 €uros.

Les frais d'acte, émoluments et géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la proposition et habilite le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document s'y rattachant.

**VOTES :        POUR : 8        CONTRE : 0        ABSENTION : 2**

**Délibération**  
**Transmise en préfecture le :**  
11/07/2024  
**Publiée sur papier le :**  
11/07/2024

**5. Délibération N° 2024-017 : Travaux de réfection de voirie rue du Tertre, rue de la Prusse, rue de Bourogne (rue adjacente)**

Dans le cadre de ses compétences, Pays Montbéliard Agglomération a réalisé la desserte en assainissement (séparatif eaux pluviales et eaux usées) des immeubles situés rue du Tertre, rue de la Prusse, rue de Bourogne (rue adjacente).

A la fin des travaux d'assainissement, les portions de voies supportant les tranchées doivent être traitées en réfection provisoire pour permettre de stabiliser les remblais de tranchée.

Aujourd'hui, il convient de réaliser la réfection définitive de cette chaussée soit par la mise en œuvre d'un enduit bicouche émulsion et granulats ou soit par la mise en œuvre d'un enrobé dense avec mise à niveau de bouche à clé, tampon ou grille

Le coût des travaux s'élève à :

- Enduit bicouche : 11 502.00€ HT  
ou
- Enrobé dense : 69 834.50€ HT

Le conseil municipal, :

- Décide que compte tenu de l'état actuel du revêtement de chaussée restant, les travaux de réfection de mur à mur avec mise à niveau de bouche à clé, de tampon ou grille sont les plus appropriés.
- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation des travaux ci-dessus référencée.

**VOTES :        POUR : 10    CONTRE : 0        ABSENTION : 0**

**Délibération**  
**Transmise en préfecture le :**  
11/07/2024  
**Publiée sur papier le :**  
11/07/2024

**QUESTIONS DIVERSES - COMMUNICATIONS**  
**SÉANCE DU 08 JUILLET 2024**

Questions n'ayant pas donné lieu à délibération

- Accord de principe pour la vente d'un délaissé de voirie rue des Roches :

Lecture du courrier de Mr Jean FRIED et Mme Danièle FRIED concernant le souhait d'acquisition d'une partie de surface communale situé en face de la maison de leur maman au 8 rue des Roches. Cette opération serait réalisée à des fins de stationnement

Mr FRIED étant concerné par la question, il ne prend pas part au vote

Le conseil municipal valide (9 voix POUR) la proposition de Mr Jean FRIED ET Mme Danièle FRIED de procéder à leurs frais à un relevé et un bornage pour définir la surface concernée.

-

**L'ordre du jour étant écoulé. La séance est levée à 19H50.**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 08 juillet 2024**  
**RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS ET DECISIONS**

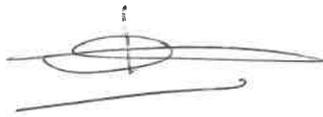
Les délibérations suivantes ont été examinées au cours de cette séance et peuvent être consultées au secrétariat de mairie :

Délibération N° 2024-015 : Echange de terrains sans compensation financière entre la commune et Mr MULLER Bernard

Délibération N° 2024-016 : Cession de terrain à GAEC COTTET

Délibération N° 2024-017 : Travaux de réfection de voirie rue du Tertre, rue de la Prusse, rue de Bourgogne (rue adjacente)

La secrétaire de séance  
Magali FERCIOT



Le Maire,  
Jean FRIED



En application de l'article L.2121.25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de la présente séance a été affichée à la Mairie d'Allenjoie le 11 juillet 2024